

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-1607 rév. 11**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

STELLANTIS AUTO SAS

N° SIREN : 542065479

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

TRANSPORTS / VEHICULES ROUTIERS ET EQUIPEMENTS*TRANSPORT / ROAD VEHICLES AND EQUIPMENTS*réalisées par / *performed by :***STELLANTIS AUTO S.A.S.****Green - Campus Poissy - Test Car - STELLANTIS AUTO S.A.S****43 rue Jean-Pierre Timbaud****78300 POISSY**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr).

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from* : **28/11/2025**
Date de fin de validité / *Valid until* : **31/05/2029**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Electricité – Rayonnements -
Technologies de l'Information,
Pole manager - Electricity-Radiation-Information Technologies,

DocuSigned by:
Jérémi FREIBURGER
43CFD5C124CF4F6...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1607 Rév 10.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1607 Rév 10.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-1607 rév. 11

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

STELLANTIS AUTO S.A.S.
Green - Campus Poissy - Test Car - STELLANTIS AUTO S.A.S
43 rue Jean-Pierre Timbaud
78300 POISSY

Dans son unité :

- LABORATOIRE CEM Véhicule (LCEM) – HWT / EMWE

Elle porte sur : voir pages suivantes

Portée FLEX1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Transports / Véhicules routiers et équipements / Essais de compatibilité électromagnétique en émission (27-1)				
Nature de l'essai	Objet soumis à essai	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Commentaires
Essai d'émission rayonnée champ électrique (homologation / réglementation)	Véhicule automobile	Mesure du champ électrique rayonné à l'extérieur du véhicule (à 3 m de chaque côté du véhicule)	Directive 72/245/CEE à 2006/28/CE Règlement 10 CISPR 12	Limité aux essais véhicule en configuration autre que « mode recharge du SRSEE sur le réseau électrique »

Transports / Véhicules routiers et équipements / Essais de compatibilité électromagnétique en immunité (107)				
Nature de l'essai	Objet soumis à essai	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Commentaires
Essai d'immunité au champ électromagnétique rayonné (validation)	Véhicule automobile	Méthode de substitution avec asservissement sur puissance directe	ISO 11451-2	100 kHz à 6 GHz Limitation au niveau de champ électromagnétique maximum disponible avec les moyens d'essai du laboratoire (restriction précisée dans l'instruction interne)
Essai d'immunité au champ électromagnétique rayonné (homologation / réglementation)		Méthode de substitution avec asservissement sur puissance directe	Directive 72/245/CEE à 2006/28/CE Règlement 10	Limité aux essais véhicule en configuration autre que « mode recharge du SRSEE sur le réseau électrique » selon ISO 11451-2 (§ 1.2 annexe 6 du règlement R10) Niveau de champ 50 V/m

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **28/11/2025** Date de fin de validité : **31/05/2029**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1607 Rév. 10.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr